



Honoraires de location TTC

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise, négociation, visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € TTC / m ² de surface habitable	8 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable

Locations saisonnières	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise, négociation, constitution du dossier, rédaction du contrat état des lieux	24% du loyer	17€ TTC par contrat

Honoraires de gestion TTC

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	10,17% du loyer

Honoraires de transaction TTC

Prix de vente	Bien d'habitation Honoraires à la charge de l'acquéreur
Jusqu'à 35000€	3000€ TTC
De 35001€ à 50000€	9% TTC
De 50001€ à 100000€	8% TTC
De 100001€ à 150000€	7% TTC
Au-delà de 150001€	6% TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

ORPI AGENCE N°1 LE TOUQUET - 60 Boulevard Daloz - 62520 LE TOUQUET

SARL SEFIMO au capital de 7622 € - RCS Boulogne Sur Mer 317496776 -

Carte professionnelle T/G n° CPI 6207 2016 000 007 261 délivrée par la CCI Littoral-Hauts de France

Garantie Galian 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS -

Honoraires au 7 avril 2017

